

Communication spéciale destinée aux parrains et mécènes de Couleurs de Chine

L'association Couleurs de Chine est née en 1998 du constat, par Françoise Grenot-Wang, de la situation particulière des filles de l'ethnie minoritaire Miao, dans le nord du Guangxi, qui pour la plupart étaient alors privées de l'accès à l'éducation pour des raisons à la fois culturelles et matérielles.

Grâce à l'action de sa fondatrice et des bénévoles qui l'ont accompagnée durant dix ans, jusqu'à son décès accidentel en 2008, et qui poursuivent depuis lors sans relâche leur engagement afin de pérenniser la présence et l'activité de l'association sur place et en Europe...

Grâce aux centaines de parrains et de mécènes qui ont choisi de financer l'éducation de ces jeunes filles issus de familles défavorisées, Couleurs de Chine a permis à environ 12 000 jeunes (entre 6-25 ans) d'acquérir une éducation de base, et pour un grand nombre d'entre eux, d'atteindre des niveaux d'études supérieurs et des fonctions professionnelles valorisantes ...

Au cours des dernières années, la situation a considérablement évolué dans cette région de la Chine autrefois très isolée et défavorisée, et désormais devenue accessible. L'éducation est devenue obligatoire pour tous les enfants du pays, filles et garçons... Les conditions des minorités ethniques se sont beaucoup améliorées, notamment dans le sillage de la croissance économique du pays dans son ensemble, et celui, spectaculaire, des infrastructures routières et ferroviaires jusque dans les régions les plus reculées... Il fallait plus de huit heures pour rejoindre Danian depuis Guilin en 1998, il faut trois fois moins de temps aujourd'hui grâce au TGV et à l'autoroute.

Depuis 2016, le gouvernement chinois a opéré des ajustements importants dans sa politique de gestion des organisations non gouvernementales étrangères, en adoptant des lois et règlements visant à normaliser leurs activités en Chine. L'association Couleurs de Chine a activement cherché à se conformer à ces exigences, en accomplissant une série de démarches de mise en conformité, telles que l'enregistrement de sa représentation dans la province de Guangxi, la gestion de son personnel et l'utilisation des fonds transfrontaliers. Depuis 2017, la représentation de l'association à Danian a toujours mené ses activités dans le respect des lois, assurant la poursuite normale des projets. Cependant, ces réglementations ont également imposé certaines limites aux opérations de l'association, affectant par exemple la collecte de fonds en Chine et les interactions directes avec les étudiants bénéficiaires.

Parallèlement, le siège de l'association en France a été confronté à plusieurs défis,

notamment une baisse significative du nombre de donateurs et des difficultés de recrutement de bénévoles, ce qui a accru la pression sur sa pérennité. Après deux années d'efforts pour maintenir ses activités, et considérant que les problèmes sociaux ayant motivé sa création ont été fondamentalement améliorés, le siège a décidé de mettre progressivement fin aux activités de l'association après avoir achevé le programme de financement pour l'année scolaire 2025-2026. Cela inclut la fermeture de la représentation à Danian, l'arrêt du site web et la cessation de toute communication au nom de l'association.

Il est réconfortant de constater que, grâce à l'engagement actif de personnes bienveillantes en Chine, le fonds spécial "Fang Fang Education" a été créé au sein de Shanghai Overseas Chinese Fondation. Celui-ci prévoit de reprendre à partir de l'automne 2026 la liste des étudiants précédemment soutenus par l'association, en s'efforçant de perpétuer le cadre de services et les activités associées. Les principales collectes de fonds se dérouleront désormais en Chine à travers ce fonds spécial.

Les donateurs étrangers (particuliers ou entreprises) peuvent toujours contribuer à ce fonds spécial à titre individuel ou en tant qu'entreprise (sans statut d'ONG étrangère), mais ces dons ne bénéficieront pas des déductions fiscales applicables en France.

En conclusion, l'assemblée générale qui se tiendra en février 2026 sera la dernière de l'association Couleurs de Chine en tant qu'entité organisationnelle.

Les membres du conseil d'administration continueront d'exercer leurs fonctions jusqu'à la liquidation de l'association et se tiennent à la disposition des donateurs pour leur fournir les explications et l'assistance nécessaires.

Tous les fonds de parrainage en cours seront intégralement attribués aux bénéficiaires prévus, et les actifs transférables dans le respect des réglementations et des volontés des donateurs seront transmis au fonds spécial.

Enfin, au nom de tous les membres de l'association, nous tenons à exprimer notre plus sincère gratitude à chaque donateur et à chaque entreprise partenaire et tous les bénévoles qui nous a soutenus au fil des années. C'est grâce à vous, qui avez semé les graines de l'amour et illuminé de votre grande générosité le chemin de vie de milliers d'enfants, que ces derniers ont pu transformer leur destin et s'ouvrir à un monde plus vaste. Cette bienveillance et ce dévouement, tels une flamme inaltérable, continueront à se transmettre à travers le fonds spécial "Fang Fang Education", éclairant la voie de nombreux autres jeunes.